Mars / Avril 2026

Le Ripierrois

JOYEUSES PÂQUES!

Heures régulières
lundi au vendredi
De 9h à midi
De 13h à 16h

Le bureau sera fermé le 6 avril pour le congé Pascal

****

Prochaines séances du conseil

13 avril

11 mai

salle communautaire

19h

****

Prochaine Parution

15 mai

Date de tombée

5 mai

****

Municipalité de Rivière-à-Pierre

418-323-2112

Suivez-nous sur Facebook

Site WEB:

www.riviereapierre.com

Mot du maire

Les mois de janvier et février ont été pour moi une période très active, tant pour faire avancer différents dossiers municipaux que pour participer à plusieurs activités importantes dans notre communauté.

Le jeudi 19 février, j'ai eu le plaisir d'assister à la levée du drapeau et au dîner organisés pour l'école dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, qui se déroulaient partout au Québec du 16 au 20 février 2026.

Cette activité, organisée pour les élèves de notre école et coordonnée par Lucie-Claude, agente de soutien à la communauté, fut un très beau moment de rassemblement. Je tiens à la remercier sincèrement pour l'organisation de cette initiative.

Il est important de rappeler que la réussite et la persévérance scolaire se construisent dès l'enfance. Encourager nos jeunes dans leur parcours d'apprentissage, reconnaître leurs efforts et leur rappeler que leur travail est important constitue un investissement précieux pour leur avenir… et pour celui de toute notre communauté.

Le 24 février, j'ai également eu le plaisir de participer au dîner organisé par les bénévoles de la Cuisine gourmande. Ceux-ci préparent chaque mois de délicieux repas destinés à nos aînés, avec pour objectif de favoriser les rencontres et de briser l'isolement social. Ces moments de partage, autour d'un repas préparé avec beaucoup de cœur, contribuent grandement au bien-être de plusieurs membres de notre communauté.

Depuis que j'occupe la fonction de maire, j'ai eu l'occasion de découvrir davantage le travail des bénévoles de la Cuisine gourmande et l'ampleur de leur engagement. Bravo à tous les bénévoles pour votre dévouement et votre générosité !

Du côté des projets communautaires, l'O.T.J. est actuellement en campagne de financement pour la réalisation d'un magnifique projet de piscine creusée. Il s'agit d'un projet rassembleur pour notre communauté, qui permettra aux jeunes, et même aux moins jeunes, d'en profiter dès cet été !

Je vous encourage chaleureusement à soutenir cette levée de fonds. Pour contribuer ou obtenir plus d'information, je vous invite à visiter la page Facebook de l'O.T.J., où tous les détails sont disponibles.

Concernant la MRC de Portneuf, j'ai participé à plusieurs rencontres au cours des dernières semaines. J'ai également accepté de siéger sur un nouveau comité récemment créé afin d'étudier l'arrivée de grands projets structurants dans la MRC au cours des prochaines années.

Le mandat de ce comité sera de formuler des recommandations et des orientations afin de favoriser l'implantation de projets d'envergure qui contribueront à l'essor économique et social de l'ensemble de la région de Portneuf.

À titre d'exemple, nous avons récemment rencontré les représentants d'Alto, l'organisation responsable de la mise en œuvre du projet de train à grande vitesse (TGV) reliant Québec à Toronto.

Bien que ce projet traverserait la région de Portneuf, il n'est pour l'instant pas prévu d'arrêt sur notre territoire. Il demeure néanmoins important pour nous de suivre attentivement ce dossier et de faire valoir les intérêts de notre région.

Un autre grand projet concernant le développement de la région devrait également voir le jour prochainement. Nous devrions obtenir davantage d'informations dans les prochaines semaines ou les prochains mois. Une chose est certaine : Rivière-à-Pierre doit être considéré dans ces dossiers d'avenir et je demeure très attentif à leur évolution.

Enfin, avec l'arrivée du printemps qui approche tranquillement, je vous invite à demeurer prudents, notamment avec la fonte des glaces sur les lacs.

Je profite également de l'occasion pour vous souhaiter, un peu à l'avance, de très Joyeuses Pâques.

Au plaisir de vous croiser dans notre belle communauté.

Daniel Cauchon, Maire ☺

Faits saillants des SÉANCES MUNICIPALES février et mars 2026

À la séance du 9 février 2026 le conseil a résolu

ADMINISTRATION

Approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de janvier 2026 au montant de 214 844.55$

Approuver le paiement à Entreprise électrique P. Boucher inc. au montant de 3 290.50$ incluant les taxes.

Prise d'acte de la démission de l'agente de soutien à la communauté et aux communications.

Le conseil remercie chaleureusement Mme Gélinas pour les services rendus à la municipalité et lui souhaite une belle retraite. Le poste d'agente de soutien à la communauté et aux communications sera affiché en prévision du remplacement de Mme Gélinas.

La municipalité doit procéder à la démolition d'un bâtiment incendié situé au 425 rue de l'Église Ouest.

Le conseil municipal autorise le lancement d'une invitation à soumissionner (demande de prix) auprès d'entrepreneurs qualifiés pour la démolition complète du bâtiment incendié situé au 425 rue de l'Église Ouest incluant la disposition des matériaux dans des lieux autorisés ainsi que la remise en état minimale du terrain.

Adoption du budget 2026 de l'Office municipal d'habitation. Le conseil municipal autorise la direction générale à approuver tout ajustement ou mise à jour au budget 2026 de l'OMH, jusqu'à concurrence de 10 %, afin d'assurer le suivi administratif du dossier sans devoir adopter une résolution pour chaque correction ou mise à jour.

Acceptation des modifications au bail no 307799-00-000 et autorisation de signature pour le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Programmation de travaux TECQ 2024-2028, la Municipalité de Rivière-à-Pierre a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement* de la contribution gouvernementale dans le cadre du *Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028.*

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Création d'un comité ad hoc - cartographie et analyse du réseau d'aqueduc municipal. Le comité sera composé des personnes suivantes :

Daniel Cauchon, Maire

Daniel Tremblay, conseiller

Sylvain Landry, conseiller

Geneviève Hamelin, directrice générale

Amélie Borgia, cheffe de la voirie

Le mandat du comité sera notamment de : colliger et structurer l'information historique relative aux travaux réalisés sur le réseau d'aqueduc.

Le conseil municipal autorise le dépôt du sommaire général du PGA-EAU, accompagné de la présente résolution, auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), afin de permettre l'analyse de l'admissibilité de la Municipalité à la bonification pouvant atteindre 10 % de l'enveloppe de base dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

URBANISME

Le conseil municipal autorise le paiement de l'adhésion annuelle de l'inspectrice municipale de Rivière-à-Pierre à la COMBEQ pour l'année 2026.

Le conseil accepte la dérogation visant à permettre le remplacement d'un garage par un garage ayant comme struc-

ture deux conteneurs de 30 pi X 8 pi contrevenant à l'article 7.5.6.2 du Règlement de zonage # 435-14 qui stipule que l'emploi d'un conteneur est autorisé uniquement à des fins structurales dans le cadre de la construction d'un cabanon ou d'une remise.

LOISIR ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

Le conseil autorise l'octroi d'une somme de 150 $, à même le budget de fonctionnement, afin de soutenir l'organisation d'un dîner thématique sur la persévérance scolaire pour les élèves de l'école primaire Sacré-Coeur-de-Marie, préparé par les bénévoles des Cuisines Gourmandes.

Adhésion de la municipalité au bottin Arrêt nuitée VR pour 2026 en tant que lieu d'accueil identifié pour les VR autonomes.

Un avis de motion est donné qu'à une séance subséquente, il sera adopté le Règlement numéro 556-26 intitulé « *Règlement décrétant la délégation de pouvoirs et l'autorisation de dépenses et de passation de contrats à la directrice générale et greffière-trésorière* », lequel établit notamment un seuil maximal de 3 000 $ (plus taxes) par dépense ou contrat ainsi que des dispositions de reddition de comptes et que le projet de règlement est déposé à la présente séance pour consultation.

La séance est levée par monsieur le maire à 19 h31.

À la séance du 9 mars 2026 le conseil a résolu

ADMINISTRATION

Approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de février 2026 au montant de 176 656.28$

Autorisation de paiement à LES ENTREPRISES ST-PIERRE INC. pour le déneigement des stationnements municipaux de janvier 2026 au montant de 2 385.73$.

Autorisation de paiement à LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC pour les immatriculations au montant de 2 960.60$.

Autorisation de paiement à LA MRC DE PORTNEUF pour le 1er versement des quotes-parts 2026 au montant de 34 918.90$.

Autorisation de paiement à MALLETTE S.E.N.C.R.L. pour le 1er versement de la vérification comptable 2025. au montant de 12 302.33$.

Autorisation de paiement à CÉGEP DE SAINT-LAURENT pour la formation *Programme de qualification des opérateurs en eau potable* au montant de 3 213.55$.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le conseil de Rivière-à-Pierre autorise le maire de Lac-aux-Sables, monsieur Yvan Hamelin, et la directrice générale, madame Manuella Perron, à signer les contrats de travail de la technicienne en prévention incendie et des pompiers permanents pour une durée de cinq (5) ans, selon les conditions présentées au conseil.

Le conseil entérine l'achat d'une camionnette Chevrolet 2023 au montant de 37 983 $ avant les taxes applicables de 9045-4604 Québec Inc. (Nissan Drummondville) ;

Le conseil accepte la soumission no 24043 de Gyrotech au montant de 18 653,84 $ pour l'installation des équipements et gyrophares destinés aux véhicules d'urgence sur la camionnette Chevrolet et que ces dépenses soient affectées au surplus du SISEM .

Le conseil autorise le retrait de la garde externe à compter de février 2026 et qu'un rapport soit déposé par le directeur du service incendie au conseil afin de dresser le bilan de la nouvelle procédure mise en place.

Le conseil entérine l'achat de douze (12) appareils respiratoires auprès du fournisseur Boivin & Gauvin Inc., pour un montant total de 107 220$ avant les taxes et que notre part de dépense sera de 10 682.83$.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Engagement de la Municipalité de Rivière-à-Pierre à élaborer et mettre en oeuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux . La municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier.

Le Conseil municipal approuve le document « *Démarche de gestion des actifs municipaux en eau* » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

URBANISME

Approbation de l'étude de l'expertise géotechnique pour la construction d'un bâtiment principal situé dans la marge de recul de protection du talus au 1225, rue principale, lot #522752

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT

Un avis de motion est donné qu'à une séance ultérieure du conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 558-26 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments.

Le conseil adopte le Règlement numéro 557-26 intitulé : « *Règlement décrétant la délégation de pouvoirs et l'autorisation de dépenses et de passation de contrats à la directrice générale et greffière-trésorière* ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levé par monsieur le maire Daniel Cauchon à 19h41

Prochaines séances

Les séances se tiennent à la salle communautaire à 19h

13 avril

11 mai

8 juin

6 juillet

24 août

14 septembre

12 octobre

9 novembre

14 décembre

NOTEZ que les procès verbaux et les enregistrements vidéo des séances sont disponibles le lendemain de la séance sur le site internet de la municipalité sous l'onglet *la municipalité / procès-verbaux et séances vidéo.*

ERRATUM

DANS LE DÉPLIANT QUI ÉTAIT JOINT À VOTRE COMPTE DE TAXES,

LES DATES POUR LES PAIEMENTS AURAIENT DÛ SE LIRE COMME SUIT.

31 mars 2026,

31 mai 2026,

31 juillet 2026,

et 30 septembre 2026.

Maire
Daniel Cauchon
daniel.cauchon@riviereapierre.com

Conseillère poste 1
Cindy Cantin
poste1@riviereapierre.com

Conseiller poste 2
Daniel Tremblay
poste2@riviereapierre.com

Conseiller poste 3
François Bélanger
poste3@riviereapierre.com

Conseiller poste 4
Jacquelin Goyette
poste4@riviereapierre.com

Conseiller poste 5
Sylvain Landry
poste5@riviereapierre.com

Conseillère poste 6
Cyntia Vigneault
poste6 @riviereapierre.com

Vous avez un projet de construction et vous aimeriez connaître toutes les possibilités existantes pour les installations septiques? Voici le moment pour vous informer.Au centre multifonctionnel Roland Dion de St-Raymond.

Entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques

Le 1 mars 2026 a marqué l'entrée en vigueur du cadre réglementaire modernisé en milieux hydriques, dont les zones inondables, et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations. Le régime transitoire a également été abrogé et n'est plus applicable depuis le 1 mars 2026.

Cette grande étape marque la fin du chantier de modernisation, mais également le début de son application réglementaire. La mise en œuvre harmonieuse sera assurée par la coordination, la collaboration et l'engagement de tous les acteurs concernés.

Comme auparavant, il est important de se renseigner auprès de sa municipalité avant de commencer des travaux.

Le gouvernement du Québec a confié aux municipalités l'application des règles en milieux hydriques pour :

- les bâtiments résidentiels;
- un grand nombre de travaux susceptibles d'être réalisés sur un terrain résidentiel.

Si vous souhaitez réaliser des travaux sur votre terrain dans la rive, le littoral, la zone inondable ou la zone de mobilité d'un cours d'eau, contactez d'abord la municipalité. Elle pourra vous indiquer les règles applicables à votre projet.

Parlons prévention – Avertisseurs de fumée

Saviez-vous qu'en moins de 3 *minutes*, il peut être impossible de sortir de votre domicile en toute sécurité si un incendie s'y déclare?

C'est pourquoi il est important d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, conforme et en date, y compris au sous-sol. De plus, il est important de bien positionner l'avertisseur, en respectant les recommandations du fabricant.

Le SISEM vous recommande cependant de ne ***PAS*** positionner vos avertisseurs de fumées trop près de la cuisine ni de la salle de bain afin d'éviter qu'ils ne sonnent pour des rôties trop cuites ou une douche bien chaude...

Saviez-vous qu'il existe plus d'une sorte d'avertisseur de fumée et que l'un d'entre eux est plus susceptible de sonner plus souvent ?

En effet, il existe 2 types d'avertisseurs de fumée, soit celui à ***ionisation*** et celui ***photoélectrique***.

L'avertisseur de fumée de type à ionisation est très sensible et se déclenche fréquemment lors des erreurs de cuisson, tandis que l'avertisseur de fumée de type photoélectrique est moins sensible et occasionnera moins d'alarmes intempestives.

Le SISEM vous recommande d'avoir un avertisseur de fumée de type photoélectrique lorsqu'il vous est impossible de le positionner loin de la cuisine et/ou de la salle de bain, par exemple dans un appartement.

Par la même occasion, nous vous rappelons que les avertisseurs de fumée, peu importe le type, doivent être changés tous les **10** ***ans*** après l'année de fabrication.

Saviez-vous que les responsabilités au sujet des avertisseurs de fumée sont réparties entre le propriétaire et le locataire ?

En effet, il existe une responsabilité pour les deux parties.

Le ***propriétaire*** est responsable d'installer le nombre d'avertisseurs requis dans l'habitation, ainsi que d'en assurer le bon fonctionnement et le changement lorsque nécessaire.

Par contre il est de la responsabilité du ***locataire*** de maintenir l'avertisseur de fumée en bon état en évitant de le peinturer et en changeant les batteries lorsque nécessaire, à savoir lors du changement d'heure.

Le SISEM vous recommande de tester vos avertisseurs de fumée en utilisant le bouton « test », minimum une fois par mois, afin de vous familiariser au son de celui-ci et vous assurer de son bon fonctionnement.

Parlons prévention – Changement d'heure

Dans le domaine de l'incendie, le changement d'heure signifie qu'il est temps de changer les piles des avertisseurs de votre domicile.

Cela signifie que vous devez changer les piles de vos avertisseurs de fumée, que vous devriez retrouver à chaque étage de votre domicile incluant le sous-sol, ainsi que celles de votre avertisseur de monoxyde de carbone, que vous devriez avoir si vous avez un appareil à combustion (bois, huile, gaz, etc.) ou un accès direct à un garage de stationnement. Tous les avertisseurs de la résidence doivent y passer!

Éléments importants à garder en tête :

- Changez les piles au changement d'heure (deux fois par année);
- Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant votre sous-sol;
- Vérifiez mensuellement l'état des piles en appuyant sur le bouton « test »;
- Vérifiez la date d'expiration de vos avertisseurs et remplacez-les au besoin.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, si dans la fin de semaine du 7 au 8 mars 2026, vous n'avez pas changé les piles de vos avertisseurs, il sera donc important de les changer : ils sont les gardiens de votre vie lorsque vous fermez les yeux !

Parlons prévention - Panneau électrique

Saviez-vous que lors d'une intervention les pompiers pourraient avoir besoin d'avoir accès à votre panneau électrique ?

Pour la sécurité des pompiers lors d'une intervention, quelques fois une coupure de courant est nécessaire afin d'intervenir en toute sécurité, c'est pourquoi votre panneau électrique doit être accessible en tout temps.

La réglementation en vigueur sur le territoire du SISEM demande de dégagement de 1 mètre tout autour du panneau pour permettre aux pompiers d'accéder facilement au panneau électrique.

Pour plus d'information ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec nous au :

Directeur (Pascal Martel): incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca
TPI (Kimberley Bédard): tpisisem@lac-aux-sables.qc.ca
Pompier (Maxime Leduc-Naud): pompier1@lac-aux-sables.qc.ca
Pompier (Ryan Young): pompier2@lac-aux-sables.qc.ca

CAMPAGNE DE SOCIO - FINACEMENT via LA RUCHE pour le projet de piscine de l'OTJ.

OBJECTIF: 8 000$

BILLET EN VENTE À LA COOP ET AUPRÈS DES MEMBRES DE L'OTJ.

MARTINE VOYER : 418-323-2414

AUDREY GAUVIN LANDRY : 581-990-5111

Des billets pour le tirage de nombreux prix, dans le cadre du 66e Carnaval sont toujours en vente auprès des membres de l'OTJ. 10.00$ / billets . Le tirage aura lieu lors de la soirée du méchoui le 21 mars. Prix à gagner:

1 génératrice d'une valeur de 800$

500 $ en argent

Un bon d'achat de 200$ au Maxi St-Raymond

Un bon d'achat de 150$ chez Home Dépôt Jean Denis

Bon d'achat BMR Paulin Moisan100$

Tupperware d'une valeur de 150$

Une location du local de l'OTJ 130$

Bon d'achat à la COOP 100$

Une journée de pêche SÉPAQ 110$

Fromage Alexis de Portneuf 100$

Et autres prix

RÉCOLO

⚠️ RAPPEL IMPORTANT

Fin de l'acceptation des cendres froides dans le bac brun

Nous avisons la population qu'à la suite d'une directive transmise par notre partenaire Biogénie, responsable du traitement des matières organiques, **les cendres froides ne doivent plus être déposées dans le bac brun**.

Cette mesure vise à maintenir la qualité du compost produit et à assurer une gestion optimale des matières organiques.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance afin de respecter cette nouvelle consigne.

Passez le mot !

Fin de l'acceptation des cendres froides dans le bac de compost

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Les cendres peuvent contenir des contaminants préoccupants tel que des **clous, vis et autres débris métalliques, des métaux lourds et des dioxines et furannes**, qui vont se retrouver par la suite dans le compost.

Ces éléments proviennent souvent de bois de construction ou d'autres matières (des plastiques par exemple).

LES CENDRES : PEU BÉNÉFIQUES POUR LE COMPOST

- Les **cendres ne contiennent pas ou très peu de matière organique**.
- Le **pH élevé** de ces dernières peut déséquilibrer le processus de compostage
- Leur apport nutritif au compost est **limité**.

QUE FAIRE DE VOS CENDRES FROIDES?

1. Laissez-les refroidir complètement.
2. Déposez-les dans votre **bac de déchets réguliers** (ordures).

🔧 Tous vos formulaires en ligne sur Recolo.ca

Recolo.ca regroupe tous les formulaires dont vous avez besoin pour faciliter vos démarches. Vous pouvez notamment y faire une :

- Demande de bac roulant (récupération et matières organiques)
- Demande de conteneur à matières recyclables
- Demande de disposition sécuritaire de résidus d'amiante
- Demande de prêt de bacs roulants pour événements
- Demande de vidange de fosse septique (régulière ou en urgence)
- Déclaration de matières non ramassées
- Demande de maintenance ou de réparation
- Déclaration d'un problème de gestion des odeurs
- Demande de prêt de la station d'eau potable

Tous ces services sont accessibles en tout temps, directement en ligne, sur **Recolo.ca**.

Le 21 mars prochain, je vous invite à un **café-causerie** pour se rassembler, connecter, échanger en toute simplicité.

On va parler de **bien-être à tous les niveaux.**
Ce ne sera pas une conférence, ce sera une conversation.
Dans une ambiance simple, humaine et authentique. Parce que le bien-être ne se vit pas seul.
Il se nourrit de partage, de conscience… et de petites actions alignées. Les places sont limitées.
Au plaisir de t'accueillir Isabelle Cauchon

Le service de Garderie à Rivière-à-Pierre est réouvert

Sous la supervision du CPE le Kangourou, Mme Patricia Voyer est la responsable du service, elle possède plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Des places sont disponibles. Pour information contactez Patricia sur les heures d'ouverture de la garderie au 418-323-9802.

CLINIQUE POUR PRISE DE SANG

2-23 avril

14 mai

Inscrivez-vous au centre de rendez-vous: 418-666-7525 ou sur Clic-santé.

DES NOUVELLES DE LA FADOQ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

NOUVELLES

- Cette année, quatre équipes de pickleball d'ici iront au tournoi de la 32e édition des Jeux régionaux Québec-Chaudière-Appalaches qui se tiendront du 26 avril au 15 juin. Nos équipes joueront le dimanche 26 avril à l'Espace Pickleball 6915, boulevard de l'Ormière, Québec. Meilleure chance à nos champions!

- Six résidents de la municipalité âgés de 70 ans et + et vivant seul ont obtenu une subvention de $100 à l'achat ou à la location d'un système de sécurité. Votre FADOQ, en collaboration avec la municipalité, peut encore offrir quatre de ces subventions de $100. Informez-vous sur ces appareils et services d'urgence et si cela vous intéresse, adressez-vous à Édith : 581-658-8828 **ou** editha39@hotmail.com pour savoir comment recevoir cette aide financière.

ACTIVITÉS

Chers membres, tenez bon, le printemps est à nos portes. En attendant, vous êtes chaleureusement invités à participer aux activités qui sont offertes au village. Entre autres :

CARTES

Quand: Les mardis et jeudis de 13h à 16h.
Où : à l'OTJ, rue des Loisirs.
Coût : $1
Responsable : Jocelyne Gauvin.

AGA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, DÎNER ET JEUX DE SOCIÉTÉ

Quand : Jeudi 16 avril à 11h.
Où : À la salle communautaire.
Menu : Soupe-repas et dessert.
Coût : $10 pour le dîner, mais c'est gratuit pour l'assemblée générale et les jeux de société. Les paiements par virement à riviereapierre@fadoq-quebec.qc.ca sont appréciés mais on peut aussi payer à la salle. **Inscription** obligatoire **le, ou avant le vendredi 10 avril 2026** auprès d'Édith Boivin au 581-658-8828 ou à editha39@hotmail.com

50e BAL DES MARIÉS – Cette année, 12 couples recevront une invitation à être fêtés, mais tout le monde est le bienvenu à ce bal.

Quand : Samedi 2 mai à 17h30.
Où : À la salle communautaire.
Menu : Crème de poireau et poire, filet de porc sauce porto avec légume et purée de pomme de terre et ciboulette, dessert maison, thé ou café. Une santé sera servie avant le souper. Apportez vos consommations pour la suite.

Animation: Danse avec Serge Cauchon à la musique.
Coût : $50/adulte, $15/enfant pour le souper, $10 pour la soirée seulement.
Les paiements par virement à riviereapierre@fadoq-quebec.qc.ca sont appréciés mais on peut aussi payer à la salle. **Inscription** obligatoire **le, ou avant le vendredi 24 avril 2026** auprès d'Édith Boivin au 581-658-8828 ou à editha39@hotmail.com

DANS LA SÉRIE DE CONFÉRENCES «PARLONS NATURE»

MENACES SUR LES LACS, PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Par : Prof. Beatrix Beisner, Université du Québec à Montréal.
Quand : Jeudi 19 mars 2026, 19h-20h.
Où : Salle communautaire.
Coût : Gratuit.

Cette présentation de 40 minutes est une vidéo superbement conçue par le Centre Déclic (Dialogue entre les scientifiques et le public) et le GRIL (Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie). Au programme de cette vidéo: eutrophisation, cyanobactéries, phosphore, pesticides, coliformes, mercure, contaminants émergeants, espèces envahissantes et réchauffement climatique. Venez en discutez avec nous et amenez un ami.

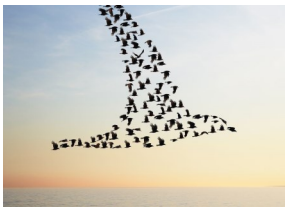

VOYAGEURS SANS FRONTIÈRE : l'incroyable aventure des oiseaux migrateurs

Par : Marianne Turcotte, BSc. en biologie à l'Université Laval et MSc. en écophysiologie aviaire à l'Université du Québec à Rimouski.
Quand : Jeudi 23 avril 2026, 19h-20h.
Où : Salle communautaire.
Coût : Gratuit.

Venez en apprendre davantage sur la fascinante migration des oiseaux en compagnie de Marianne Turcotte. Chaque année, des millions d'oiseaux entreprennent d'incroyables voyages à travers les continents, bravant tempêtes, prédateurs et longues distances. Comment parviennent-ils à s'orienter avec une telle précision ? Quelles routes empruntent-ils et pourquoi ? Cette conférence vous fera découvrir les mécanismes d'orientation – du champ magnétique terrestre aux repères célestes –, les grandes voies migratoires et les stratégies étonnantes développées pour survivre à ces périples extraordinaires. Une occasion unique d'explorer les mystères de ces voyageurs ailés.

L'APPLICATION I NATURALIST

iNaturalist

Par : Charles Cloutier
Quand: 14 mai
Coût : Gratuit
Une application qui permet d'enregistrer vos observations, de les partager avec d'autres naturalistes et d'en discuter, Venez en apprendre un peu plus sur son utilisation.

EN RATTRAPPAGE:
Les conférences de Mathieu Hébert, 'Sur la trace des animaux'; de Lucie-Claude Gélinas, 'Les jardins intérieurs'; de Mélina Guêné-Nanchen, 'Les tourbières : trésors cachés à restaurer' et de Yves Prairie, 'Qu'est-ce qu'un lac', qui ont été présentées cet automne et en janvier, sont offertes en rattrapage sur le site du Club à : https://club.fadoq.ca/T030

Pour information et commentaires, contactez Chantal Hamel à 581 700-1704 ou g.mosseae@gmail.com.

Les exposants sont:

- Sophie Gadoury : Artisanat
- Christine St-Laurent . Norwex
- Audrey Gauvin-Landry : Tupperware
- Catherine Joanette : Artisanat
- Catherine Althot : Ferme l'air bête
- Alicia Althot : Chandelles
- Louise Samson–Trudel : Mary Kay
- Isabelle Cauchon : Dotera
- Lucie-Claude Gélinas : Savon artisanal
- Hélène Lamarche : Chocolat Fondation de l'IUCPQ

HORAIRE DES MESSES

Les messes ont lieu à la salle communautaire à 11h15

22 mars

5 avril *

12 et 26 avril

***** **Messe de PÂQUES**

Il y aura une messe pour Pâques à la salle municipale dimanche 5 Avril 11h15. C'est la plus grande fête chrétienne. Venez nombreux pour célébrer ensemble la résurrection du Christ Jésus. On vous y attend.

Monique Bisson,
responsable de la pastorale.

COMITÉ D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 24 janvier dernier, s'est tenue à la salle communautaire une rencontre interculturelle axée sur la musique.

Grâce à une collaboration avec ACCES TRAVAIL Portneuf et L'ÉCOLE DE MUSIQUE DENIS ARCAND de Deschambault, cette activité a connu un franc succès. Le but était de regrouper des musiciens de diverses provenances et de mettre tous les musiciens à profit dans l'interprétation des pièces. Le public était convié en milieu d'après-midi pour profiter d'une prestation musicale.

Merci à tous ceux qui sont venus conclure cette journée avec nous!

Le projet de jumelage d'Accès Travail Portneuf est géré par ANOUK THIBAULT

Anouk est à la recherche de personnes qui aimeraient créer des liens d'amitié avec une personne immigrante qui serait sélectionnée pour correspondre à vos intérêts.

Le but du jumelage, est de créer un lien pour partager 1 à 2 fois /mois un moment, une sortie, une activité, ou juste un téléphone permettant de briser l'isolement. CE contact significatif permet de favoriser l'intégration dans la communauté.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter Anouk au 418-337-6460.

Des gens de chez-nous qui se démarquent.

UNE FEMME DE COEUR

Courrier du Portneuf | ACTUALITÉS | Mercredi 25 février 2026 9

12e LEVÉE DE FONDS POUR L'IUCPQ

Des chocolats qui font avancer la science

Survivante d'un cancer du poumon, Hélène Lamarche a transformé sa guérison en mission. Depuis sa rémission, elle confectionne et vend des chocolats et confiseries au profit de la Fondation de l'institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ). À ce jour, elle estime avoir amassé plus de 27 000 $ pour la recherche sur les maladies respiratoires.

SARAH LACHANCE

Aujourd'hui, elle en est à sa 12e année pour soutenir la recherche. Une cause qui la touche de près, mais qui est aussi significative pour les membres de sa famille. « Toute a famille ici est passée à l'Institut. Ma fille y est allée en bariatrique, mon mari en cardiologie et puis moi en pneumologie. On a le trio les trois spécialités de l'hôpital », indique Hélène Lamarche.

UNE PROMESSE DEVENUE TRADITION

Pourquoi le chocolat ? L'histoire remonte à l'époque de sa maladie. « À un moment donné, j'ai eu un médecin et c'était une "bibite à sucre" », raconte Mme Lamarche. Lors de la période de Pâques, elle lui offre un panier de chocolats à la suite de son rendez-vous. « Il m'a dit : "Mais Madame Lamarche, ca a fair [de chocolats] professionnels ?" Je lui ai répondu : "Eh bien, guérissez-moi ! Puis je vais vous faire une levée fondé" », se remémore-t-elle.

Autodidacte, elle crée ses recettes de fondants, de caramel à la fleur de sel, de sucre à la crème et bien plus. « De A à Z, ce sont mes recettes », souligne celle qui avait autrefois une boucherie avec son mari à Rivière-à-Pierre. Depuis, elle ne compte plus les heures passées à confectionner ses douceurs. La production est parfois exigeante, puisque certaines journées débutent tôt le matin et se terminent tard en soirée. « Là je suis guérie, mais il reste quand même des séquelles. Je me fatigue plus vite », explique Mme Lamarche. Toutefois, l'initiative lui donne la motivation nécessaire pour continuer.

Hélène Lamarche confectionne des chocolats de toutes les formes.

Hélène Lamarche est toujours bien entourée par les membres de sa famille.

« Mais en faisant ça, c'est un but que j'ai », confie-t-elle.

Avec l'inflation, le chocolat n'a pas été épargné, mais même si son prix a grimpé, Mme Lamarche tient à garder des tarifs accessibles. « J'aime mieux le vendre moins cher que de ne pas le vendre non plus [...] Chaque dollar a son importance, plus on amasse de sous, plus la recherche avance. C'est mon but », affirme-t-elle.

DES CHOCOLATS ATTENDUS

Bien qu'elle ne fasse que trois ventes par années, ces événements sont attendus de pied ferme par la communauté. « Il y a le marché de Noël à Rivière-à-Pierre, mais on fait aussi en février de printemps. Je vais aussi une journée à la cafétéria de l'hôpital Laval [pendant la période des Fêtes]. Ce sont mes trois événements », précise Mme Lamarche.

Ce succès, elle le doit uniquement grâce au bouche-à-oreille. À l'hôpital, on la reconnaît. « C'est vous la Madame des Chocolats ? » lui a lancé un employé au téléphone. D'autres passent des commandes à l'avance. « [Cette année], j'ai reçu des commandes avant d'aller à l'hôpital », rapporte-t-elle. Tant que l'intérêt sera au rendez-vous, Hélène Lamarche entend à continuer. « Je suis pas mal contente de tout ça. Tant que je vais être capable, je voudrais continuer [la confection] [...] Je vais voir les gens aimer ça, donc c'est sûr que ça m'encourage à continuer », conclut-elle.

Les chocolats d'Hélène Lamarche font avancer la recherche depuis 2016.

Survivante d'un cancer du poumon, Hélène Lamarche a transformé sa guérison en mission. Depuis sa rémission elle confectionne et vend du chocolat et confiserie au profit de la **Fondation de l'institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ).**

À ce jour c'est 27 000$ qui a été remis pour la recherche sur les maladies respiratoires.

Elle en est à sa 12 è levée de fond.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS HÉLÈNE POUR TON DÉVOUEMENT.

Félicitations!

Un millième don de plaquettes pour Reynald Labarre.

Depuis c'est 18 ans, M. Labarre donne généreusement de son sang. Il fait régulièrement l'aller-retour entre Rivière-à-Pierre et HÉMA Québec de Québec. Bravo et mille merci à M. Labarre, c'est un geste qui permet de sauver des vies.

Les plaquettes sont des cellules sanguines qui contribuent à la coagulation du sang et à la cicatrisation des plaies. Elles sont utilisées dans les traitements de différentes sortes de cancer, de blessures graves et d'hémorragies importantes. Les plaquettes se conservent seulement 7 jours, de nouveaux dons sont donc toujours nécessaires.

NAVETTE OR 2026

CTRP
Corporation de transport régional de Portneuf

Départ au PARC LACROUZETTE 1 fois par mois

Départ à 8h / Retour vers 16h30.

LES MERCREDIS : 15 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 7 octobre, 11 novembre et 9 décembre

2 arrêtes possible: Place Laurier ou Vieux Québec.

Réserver votre place : 418-337-3686

Nous avons des billets à la municipalité. 4.50$ si vous achetez à l'avance, 5$ comptant le matin même.

GR-309-26

EMPLOIS AU RECENSEMENT

Statistique Canada embauche dans votre collectivité pour le Recensement de 2026!

Les données du recensement sont utilisées pour planifier les programmes et les services qui soutiennent l'emploi, l'éducation, le transport en commun et les soins de santé.

Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026 pour effectuer un travail utile qui a une incidence sur votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 $ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 $ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.

Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie

recensement.gc.ca/emplois

Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**
Téléscripteur (ATS) : **1-833-830-3109**

Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

En coloriant ce dessin et en le rapportant à la municipalité d'ici le 1 avril, tu cours la chance de remporter un chocolat de Pâques. Le tirage aura lieu le 2 avril au matin.

NOM: _____ **Téléphone:**_____

Bureau municipal

Tél : 418-323-2112
Courriel : reception@riviereapierre.com

Fax : 418-323-2111
Site Web : **www.riviereapierre.com**

Suivez-nous sur Facebook

Feu et autres urgences 9-1-1

Info-santé 8-1-1

Hydro-Québec pannes électriques 1-800-790-2424

Office municipal d'habitation (H.L.M.)
Marc Voyer 418-284-0016

info@omhgp.com

Location de la salle communautaire 418-323-2112

École Saint-Cœur-de-Marie 418-323-2101

Fabrique 418-337-2517

Bibliothèque Fermée

Bureau de poste 418-323-2401

OBNL Centre culturel et Patrimonial de Rivière-à-Pierre 418-323-2331

O.T.J. de Rivière-à-Pierre 418-323-2930

Club de cartes

Responsable Jocelyne Gauvin 418-323-2489

Jardin communautaire
information 418-323-2112 # 27

Comité artisanat
Responsable Françoise Pelletier 418-476-3063

Comité cuisine gourmande
Responsable France Drolet 418-575-1398

Club FADOQ de Rivière-à-Pierre

Présidente Édith Boivin 581-658-8828

Association des résidents de chalets

Président Tomy Émond 1972arc@gmail.com

Le bureau municipal est ouvert

du lundi au vendredi

de 9h à midi et de 13h à 16h

Daniel Cauchon, maire

418-323-2112 #23
daniel.cauchon@riviereapierre.com

Geneviève Hamelin, directrice générale/ greffière-trésorière
418-323-2112 #22
dg@riviereapierre.com

Peggy Walsh, agente de bureau et trésorière ad-jointe

418-323-2112 #0

reception@riviereapierre.com

Lucie-Claude Gélinas, agente de communication et soutien à la communauté
418-323-2112 # 27
agent@riviereapierre.com

Adélita Pontini, inspectrice municipale

418-323-2112 # 24
permis@riviereapierre.com

Amélie Borgia, responsable des travaux publics
418-336-2112 # 26
voirie@riviereapierre.com

Pascal Martel, Directeur des services incendies

418-507-4282

incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca

Préventionniste Kimberley Bédard 818-529-1222

tpisisem@lac-aux-sables.qc.ca

Rendez-vous C.L.S.C. 418-666-7525

M.R.C. de Portneuf 1-418-285-3744

Centre hospitalier Portneuf 418-337– 4611

Via Rail 1-888-842-7245

COOP Bonichoix 418-323-0101

CALENDRIER des ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 mars	16 mars	17 mars Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	18 mars	19 mars Parlons nature 19h Menac	20 mars Récupération Cours Marche vers le futur	21 mars Méchoui OTJ. Café rencontre Isabelle Cauchon
22 mars Messe 11h15	23 mars	24 mars Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	25 mars	26 mars	27 mars Déchet Cours Marche vers le futur	28 mars Salon de Printemps. Salon de l'installation septique
29 mars	30 mars	31 mars Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	1 avril	2 avril **Prise de sang** Évaluation marche vers le futur	3 avril Récupération Soirée jeux de société	4 avril .
5 avril PÂQUES Messe 11h15	6 avril Bureau fermé . Chasse au coco à l'OTJ	7 avril Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	8 avril	9 avril	10 avril Déchet /bac brun Cours Marche vers le futur	11 avril Soirée Humour par l'OTJ
12 avril	13 avril **Séance du Conseil 19h**	14 avril Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	15 avril Navette or	16 avril AGA de la FADOQ 11heure	17 avril Récupération / bac brun Cours Marche vers le futur	18 avril
19 avril	20 avril	21 avril Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	22 avril	23 avril **Prise de sang** Parlons nature 19h	24 avril Déchet/ bac brun Cours Marche vers le futur	25 avril Soirée reconnaissance des bénévoles
26 avril Messe 11h15	27 avril	28 avril Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	29 avril	30 avril	1 mai Récupération/ bac brun Cours Marche vers le futur	2 mai Bal des mariés
3 mai	4 mai	5 mai Cours de danse country débutant Cours de danse jeunes	6 mai	7 mai	8 mai Déchet / bac brun	9 mai